



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 4 mars 2021

Résolution de M. Vincent Brayer du 10 novembre 2020 adoptée par le Conseil communal suite à la réponse à l'interpellation de M. Vincent Brayer et consorts « Ces noms de rues hérités du passé à requestionner ? »

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Lors de sa séance du 10 novembre 2020, dans le cadre du traitement de la réponse à l'interpellation urgente de M. Vincent Brayer et consorts « Ces noms de rues hérités du passé à requestionner ? », le Conseil communal a adopté les résolutions suivantes de l'interpellateur :

« Le Conseil Communal souhaite que la Municipalité mène une concertation auprès des associations afro-descendantes de Lausanne et des riverains de l'avenue Agassiz afin d'étudier l'opportunité de débaptiser l'avenue Louis Agassiz. »

et

« Dans le cas où l'avenue Agassiz serait débaptisée, le Conseil Communal souhaite qu'elle soit renommée du patronyme d'une femme lausannoise ayant eu un lien avec la cité, si possible afro descendante. »

Réponse de la Municipalité

La procédure de changement d'un nom de rue ayant des impacts concrets pour les habitants et entreprises qui sont domiciliées à l'avenue Louis Agassiz, dont un hôtel, la Municipalité désire rencontrer toutes les parties prenantes pour leur expliquer la démarche de vive voix. Elle désire de même consulter les représentants d'associations afro-descendantes.

Les interdictions de réunion en présentiel ont conduit la Municipalité à suspendre ces démarches, certaines parties prenantes étant durement touchées par la crise sanitaire. Elle a l'intention de reprendre ce projet dès que la vie aura retrouvé une certaine normalité.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter